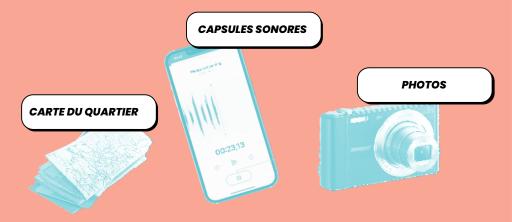


Discussions spontanées entre deux portes, observations du quotidien, réseaux de voisinage : les membres des conseils citoyens sont avant tout des habitant.e.s du quartier qui, bien souvent, en fréquentent les équipements (écoles, centre social, associations, jardin partagé ...). Ils relèvent ainsi tout un tas d'informations qu'ils peuvent mettre à profit des chargé.e.s de mission développement social urbain (CDSU), notamment pour nourrir l'élaboration du diagnostic.



Le premier pas

Mieux récolter la parole des habitant.e.s ... là où elle se trouve.

Au-delà du conseil citoyen qui rassemble des habitant.e.s du quartier mais ne représente pas tous les publics, une première étape consisterait à **identifier à quels endroits et moments** il est possible d'aller recueillir la parole des habitant.e.s, là où elle s'exprime déjà (groupes de parole, parents d'élèves, clubs ados...). Les CDSU peuvent investir ces espaces pour rencontrer de nouveaux publics, et faire remonter des besoins.

Le pas d'après

Outiller le conseil citoyen pour faciliter son rôle d'observateur du quotidien.

Carnet d'observations, carte du quartier, invitation à prendre quelques photos ou des enregistrements sonores ... différents supports peuvent être mis à disposition des conseillères et conseillers citoyens qui le souhaitent par les CDSU. Cette enquête tout en sobriété peut se faire tout au long de l'année pour alimenter un petit observatoire ponctuel du quartier, animé par la ville, dans lequel les CDSU mais aussi les élu.e.s ou les autres services peuvent puiser des informations ; ou être circonscrite à quelques mois pour nourrir le diagnostic d'élaboration du contrat de ville ou mieux orienter la programmation annuelle.

Le pas de géant

L'habitant.e en enquête

(Réservé aux conseillers et conseillères sur-motivé.e.s).

Et si les conseillères et conseillers citoyens ou certain.e.s habitant.e.s recruté.e.s pour leur engouement menaient **l'enquête en coopération avec les CDSU** pour nourrir le diagnostic ? Mener quelques **entretiens** ensemble, tenir un stand-forum lors de temps forts du quartier ... animer des **temps d'échange informels** à repartager au CDSU ?



Pour les chargé.e.s de mission développement social urbain, les conseillères et conseillers citoyens sont les meilleurs vecteurs de communication pour les actions proposées dans le cadre de la programmation annuelle : ils connaissent les actions financées, et sont susceptibles de connaître les publics intéressés par ces actions. La communication des actions fait parfois un peu défaut, la collectivité a parfois du mal à trouver les bons canaux de diffusion et les porteurs de projets à s'en emparer. Résultat : des déceptions face à la faible mobilisation des habitant.e.s. Alors ce n'est peut-être pas uniquement la communication qui pèche, mais ça peut jouer !

Comment rendre plus lisible et partageable la programmation annuelle pour permettre au conseil citoyen de s'en saisir ?



Le premier pas

Rendre plus lisible et diffusable la programmation annuelle

Un simple **calendrier** replaçant chaque action dans le déroulé de l'année apporterait un peu de visibilité à la programmation. Ce sont les porteurs de projets qui proposent la temporalité de leurs actions, mais la préparation du calendrier pourrait être un **moment de dialogue** entre la collectivité, les porteurs et le conseil citoyen pour envisager le meilleur moment pour organiser l'action, en fonction des contraintes de chacun (attendre le versement de la subvention pour la petite association de quartier, éviter les sorties en mer au mois de janvier, etc.). Une fois formalisés (calendrier classique, prospectus à l'image du programme d'un lieu culturel...) ces documents peuvent être partagés (voire affichés dans les équipements du quartier, les halls d'immeuble, etc.) pour faciliter la **diffusion de l'information**.

Le pas d'après

Le conseil citoyen en campagne

Grâce à ces **outils de communication**, les membres du conseil citoyen peuvent plus facilement parler des actions autour d'eux. Ils et elles peuvent y inviter leurs voisins, participer à des campagnes d'affichage des actions ...

Le pas de géant

La conseillère ou le conseiller citoyen évaluateur des actions ?

On a pu observer que l'évaluation des actions de la programmation annuelle manquait d'un versant **sensible**, plus qualitatif. Pour le porteur de projet, qui doit justifier de données quantitatives pour le bilan, il est parfois difficile de mener l'action et d'avoir un regard plus distancié sur les effets produits. Les conseillères et conseillers citoyens pourraient **observer et recueillir des avis** lors de l'action, puis **partager leurs expériences** avec les CDSU pour apporter une dimension plus sensible à l'évaluation de la programmation.



Des porteurs de projets hors radar de la programmation annuelle ou du contrat de ville sont peut-être présents dans le quartier ou les quartiers voisins. Bouche-à-oreille, connaissance de connaissance de connaissance, repérage d'idées nouvelles lors de temps inter-conseils pour voir ce qu'il se passe dans les autres QPV de la ville ... Autant d'opportunités de détecter de potentielles initiatives à déployer dans son quartier.





Le premier pas

Créer des moments pour recenser les pépites

Un moment d'une réunion du conseil citoyen peut être utilisé pour sonder ses membres sur des « pépites » qu'ils auraient détectées dans leur quartier ou dans leur entourage. Tout au long de l'année, et particulièrement après l'élaboration du diagnostic et la définition des priorités pour la programmation annuelle, une cartographie d'acteurs locaux avec mention de leur champ d'action peut être réalisée et alimentée.

Le pas d'après

Déployer le radar au-delà du quartier

Que ce soit des actions déployées dans d'autres quartiers de la ville, ou bien plus largement en France, il est toujours possible de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs pour trouver les réponses les plus adaptées aux besoins exprimés dans le quartier.

Les CDSU peuvent réaliser une veille de projets proposés dans d'autres QPV, et partager régulièrement cette veille au conseil citoyen pour ouvrir les perspectives et imaginer des actions similaires qui pourraient être développées localement.

Dans un périmètre plus proche, des temps inter-conseils permettrait de faire du lien entre les QPV d'une même ville ou d'une même interco. Chaque conseil citoyen pourrait présenter aux autres une ou plusieurs actions proposées dans l'année et faire un retour d'expérience ... Et peut-être faire naître ainsi des envies ou des liens utiles?



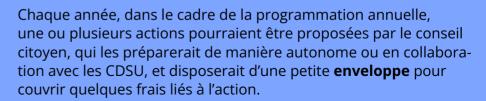


Plusieurs conseillères et conseillers citoyens engagé.e.s depuis quelques temps dans l'instance regrettent l'enveloppe de « participation des habitant.e.s », (5000 euros) qui leur était allouée pour réaliser quelques actions dans l'année. Plus rare mais méritant d'être souligné, certain.e.s très impliqué.e.s se constituent même en association pour proposer des actions qui répondent à un besoin (non couvert) selon eux, et pouvoir ainsi émarger au financement politique de la ville.

Et si le conseil citoyen pouvait constituer une rampe de lancement pour les habitant.e.s souhaitant porter des projets et/ou monter leur association ?

Le premier pas

La carte blanche au conseil citoyen



Le pas d'après

Le conseil citoyen en mode prototypage d'une idée

Le conseil citoyen pourrait servir de lieu d'incubation pour des projets d'habitant.e.s (conseillers et conseillères compris.e.s). Les CDSU proposeraient des **ateliers** ponctuels pour **prototyper ou scénariser de manière collective une idée d'action**, pouvant être déposée dans la programmation annuelle l'année suivante. Le futur porteur de projet pourrait ainsi bénéficier du **point de vue et des idées des membres du conseil citoyen** pour préciser son idée et son mode d'intervention, et être accompagné dans la structuration de son projet.

Pssst!

Ça fait écho au défi 2 du cahier d'expérimentation de la CUD, à découvrir par ici:

 https://nouveauxaccords.la27eregion.fr/2023/05/12/un-cahier-dexperimentations-aux-petits-oignons-pour-la-cud/

